



République française

Département du Cantal



COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 29 mars 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 15/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE

Présents : 10

Votants: 11

Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Didier CHAMBON, Chantal GAY

Pour: 11

Contre: 0

Absent représenté : Cécile MOMMALIER par Robert DELPRAT

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Marie-Pierre BABUT

Objet: Budget 2023 : adoption - DE_2023_005

Catherine MAISONNEUVE, Maire, demande à l'Assemblée Municipale de se prononcer sur le budget primitif 2023 de la Commune, qui a été présenté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	332 422.03	332 422.03
Investissement	272 674.30	272 674.30
TOTAL	605 096.33	605 096.33

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif présenté dans son intégralité.

Fait et délibéré à Veyrières, le 29 mars 2023

Le Maire
Catherine MAISONNEUVE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture
le 31/03/2023
et publié ou notifié le 06/04/2023

